

**La municipalité de Port-Daniel-Gascons recherche une personne afin d'occuper le poste suivant :
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

Responsabilités

Sous la supervision du directeur des loisirs, culture et tourisme, le préposé à l'entretien ménager devra :

- Effectuer les travaux d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments tels que : Passer l'aspirateur, laver et cirer les planchers, épousseter, laver et désinfecter différentes surfaces, nettoyer les salles de bain, laver les fenêtres, vider les poubelles et veiller à la propreté et au bon état des équipements et du mobilier.
- Assurer l'entretien ménager des établissements de la municipalité : Centre Multifonctionnel, les bureaux du CLSC, Complexe municipal et l'Hôtel de Ville.
- Effectuer, au besoin, des travaux mineurs d'entretien.
- Voir à l'approvisionnement du matériel, des produits et des équipements d'entretien de la municipalité.
- Effectuer les travaux d'entretien saisonnier (grand ménage, lavage des vitres, cirage des planchers, etc.)
- Effectuer le montage et le démontage des salles selon les besoins de la clientèle et assurer une présence sur les lieux lors de la location et répondre aux questions et besoins des locataires.
- Procéder à l'ouverture et la fermeture des portes lors d'une location de salle.

Compétences recherchées

- Posséder les capacités physiques requises et un état de santé compatible avec les exigences du poste.
- Être polyvalent.
- Avoir un bon sens de l'autonomie.
- Faire preuve de débrouillardise et d'initiative.
- Démontrer des aptitudes pour le travail d'équipe et auprès du public.
- Aisance dans l'utilisation des nouvelles technologies (bâtisses intelligentes)

Exigences requises

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (expérience de travail pertinente peut compenser l'absence de scolarité requise).
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture
- Expérience en lien avec l'emploi serait un atout.

Conditions de travail

- Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur à la municipalité de Port-Daniel-Gascons (accès à un régime d'assurance collective et de retraite) ;
- Horaire variable (jour, soir et fin de semaine) pour une possibilité de 40 heures/semaine
- Salaire horaire en fonction de la convention collective en vigueur (taux horaire entre 20,94 \$ et 23,58 \$ (selon l'expérience)
- Date d'entrée en fonction : le plus rapidement possible

Candidature

Les personnes intéressées et répondant aux exigences requises doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation (affichage ouvert jusqu'à ce que ce soit comblé); soit par courriel en précisant le titre du poste en objet, et ce, à l'adresse suivante : dg@munpdg.ca ou par la poste ou en personne à monsieur Yan Ritchie, directeur général : **Municipalité de Port-Daniel-Gascons**, 494 route 132, Port-Daniel (Québec) G0C 2N0.